



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	Vendredi 10 mai 2024	Heure de départ	19 h 10		
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 12 °C)				
État de la piste	Rapide				
Nombre de courses	12	Nombre de courses de qualification	7 JP	Inscriptions totales	134
Total des paris mutuels	\$ 2,556,353				
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	Craig Walker	Jason Portuondo

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau :

Chad Rozema est en formation ce soir.

Examen de la vidéo tenu avec Brett MacDonald pour la Course 10, disputée le 9 mai 2024, pour avoir laissé un trou sans se rendre à l'extérieur.

La décision a été prise en délibéré.

Courses :

Course 1 – Examen du bris d'allure survenu au #1, "Vincendi Blue Chip", dans le premier virage.

Aucune infraction signalée.

Course 2 – **Enquête** au départ.

Le #1, “Cactustheclouds”, a fait un bris d’allure et s’est rendu à l’intérieur du poteau de remboursement.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/C37wARgUc7g>

Course 3 – Travis Cullen a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle 22.19 (il a touché le cheval avec son pied).

Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2648009

Course 4 – Examen des actions du conducteur, J. Drury, dans le dernier droit. Drury a fait des efforts suffisants pour remporter la victoire.

Aucune mesure nécessaire.

Course 5 – **Enquête** pour le dernier virage.

Le #7, “Epic Dreamer”, (J. MacDonald), s’est rendu à l’intérieur des deux pylônes sans être dépassé à la ligne d’arrivée.

Le #7 a terminé la course en 2^e position.

Le #1, “What An Angel”, (Jamieson), s’est rendu à l’intérieur d’un pylône.

Aucune infraction signalée.

Le #1 a terminé la course en 3^e position.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/fAN7fRoxGFg>

Course 6 – Examen du bris d’allure survenu au poteau de ½ mille, au #2, “Port St Charles”.

Aucune infraction signalée.

Le #2 a provoqué l’obstruction aux chevaux arrière, les #1, #9 et #10.

Le #2, arrivé en 9^e position, a été placé en 10^e position.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Examen des pylônes après le poteau de ¼ de mille pour le #7, “Classic Magic”, qui s’est rendu à l’intérieur d’un pylône.

Aucune infraction signalée.

Le #3, "Storm Trotter", a été retiré (boiterie) à la dernière minute durant la parade préalable à la course par le vétérinaire de l'hippodrome.
On a opéré un remboursement totalisant \$ 24,402.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 5

"Epic Dreamer", pour \$ 20,000, par R. Watson et M. Bartram, entraîneur R. Moreau.